

Lundi 14 mars 2016 à 14 h

**COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES
(M. le Ministre MAGNETTE)**

Proposition de résolution relative à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre l'Union européenne et le Canada, déposée par Monsieur Jeholet, Madame Drefrang-Firket, Messieurs Mouyard, Wahl, Mesdames Durenne et Lecomte

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Jean-Luc CRUCKE sur la montée de l'eurosepticisme

Jean-Luc CRUCKE sur la valorisation des "think tanks"

Jenny BALTUS-MÖRES sur l'appel à projets du Fonds social européen "Egalité des femmes et des hommes"

Jean-Luc CRUCKE sur les passerelles entre le plan Juncker et les Fonds structurels

Georges-Louis BOUCHEZ sur la mission au Maroc

Georges-Louis BOUCHEZ sur la présence de la Wallonie à Cuba

Georges-Louis BOUCHEZ sur la procédure de sélection suite au deuxième appel à projets des fonds FEDER-FSE

Patricia POTIGNY sur le programme "Min Ajliki"

Georges-Louis BOUCHEZ sur la promotion de la Wallonie à l'international

Jean-Luc CRUCKE sur la surveillance du Fédéral par le Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie (CFFW)

Jean-Luc CRUCKE sur l'image de marque de la Wallonie

Jenny BALTUS-MÖRES sur les deux politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Carine LECOMTE sur le plan Pluies

Patrick LECERF sur les constructions sur pilotis en zone inondable

Jean-Luc Crucke sur "La montée de l'eurosepticisme"

Les difficultés ne manquent pas au sein des 28 : l'eurozone qui fait face à une déflation inquiétante, la crise des réfugiés et du terrorisme qui paralyse les plus optimistes, le Brexit qui rappelle les différentes vitesses dont est muni le moteur hybride de l'UE et les tensions sur les valeurs démocratiques qui n'ont jamais été exprimées de manière aussi divergente entre pays fondateurs et bloc de l'est

Face à ce constat, les six ministres des Affaires étrangères du noyau fondateur se sont récemment réunis à Rome, à l'initiative du Premier Ministre italien et à la veille du 60eme anniversaire de la création de l'Europe.

Le Ministre-President souscrit-il à l'initiative et à l'esprit qui la préside ?

Quelle est sa réflexion et celle dans laquelle il place et pense pouvoir inscrire la Wallonie au centre de ce processus ?

Comment la Wallonie peut-elle et doit-elle accompagner la démarche ?

Jean-Luc Crucke, sur "La valorisation des think tanks (TT)"

Le récent classement du Global Go To Think Tanks (GGTTT) place les TT américains à l'honneur et souligne l'importance de ces structures dans la dynamique intellectuelle qui nourrit les décideurs d'outre atlantique.

Contrairement à ce que pensait Platon, les idées ne tombent pas du ciel, et investir dans la recherche relative aux problématiques sociétales est tout aussi important qu'investir dans la recherche scientifique et/ou industrielle.

Comment se comporte la Wallonie en la matière ? Comment soutient-elle ou encourage-t-elle les initiatives de réflexions prospectives ?

Quel est le tableau wallon en la matière ? Quels sont les think tanks répertoriés sur le territoire wallon et comment sont-ils soutenus ?

Quel est leur degré d'influence sur les politiques initiées et débattues ?

Des initiatives doivent-elles être prises en la matière ? Lesquelles ?

**Jenny Baltus-Möres, sur l'appel à projets du Fonds social européen
« Egalité des femmes et des hommes »**

Lors du Conseil des Ministres du 16 juillet 2015, le Gouvernement a pris acte de la constitution du portefeuille de projets « Egalité des femmes et des hommes » financé par le Fonds social européen.

C'est ainsi que pour fin de l'année précédente, vous deviez, vous et les Ministres de votre Gouvernement, présenter la fiche technique finale de ce portefeuilles de projets mis en place au travers du FSE. Dès lors, Monsieur le Ministre-Président, pouvez-vous me dire en quoi consiste précisément cette fiche technique finale ? Quels sont les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes que vous voulez atteindre ? Par ailleurs, quel est le montant exact consacré à ce portefeuille de projets ? Pour finir, certains projets ont-ils déjà été lancés ? Dans le cas échéant, pouvez-vous me dire en quoi ceux-ci consistent et quel est le budget de chacun de ces projets ?

Je vous remercie pour vos réponses

Jean-Luc Crucke, sur "Les passerelles entre le Plan Juncker et les Fonds structurels"

Alors que le Plan Juncker relève plus de la logique d'investissement, tandis que les Fonds structurels relèvent d'une logique de subsidiation, la Commission européenne et la BEI ont édité, en février 2016, un document qui indique un changement de logique et précise les passerelles, complémentarités et liens qui peuvent unir les deux dossiers.

Le Ministre-Président a-t-il pris connaissance du document ? Comment l'analyse-t-il et comment le décline-t-il à la réalité wallonne ? Ce document permet-il de dégager de nouvelles perspectives ? Lesquelles ? Comment le Ministre-Président procédera-t-il ? Une information et une communication seront-elles dirigées vers les opérateurs potentiellement intéressés ? Quand ?

Quelle utilisation la Wallonie a-t-elle faite jusqu'à présent du Plan Juncker ? Le Ministre-Président peut-il détailler et expliciter sa réponse ? Quel bilan provisoire tire-t-il de l'expérience ? Est-il satisfait ? Des améliorations doivent-elles être apportées à la dynamique ? Lesquelles ?

M. BOUCHEZ, sur « la mission au Maroc »

Le Soir s'est fait l'écho d'une mission du Ministre-Président au Maroc lors de la semaine du 22 février dernier. Monsieur le Ministre-Président peut-il nous en dire plus ? Quelles thématiques étaient à l'ordre du jour des visites prévues ? Qui a-t-il rencontré ? Quel bilan tire-t-il de cette mission ?

M. BOUCHEZ, sur « la présence de la Wallonie à Cuba »

Les relations entre Wallonie-Bruxelles et Cuba ont fait l'objet de trois accords bilatéraux dont un couvrant tous les domaines de compétence de la Région wallonne, à savoir l'Accord-cadre de coopération entre la Région wallonne et la République de Cuba, signé à la Havane, le 10 avril 2002. Le site de WBI mentionne que les thèmes prioritaires de la coopération bilatérale entre Wallonie-Bruxelles et Cuba sont axés autour du patrimoine, de la recherche dans les domaines des biotechnologies et du développement durable ainsi que du cinéma.

Je vous avais interrogé en janvier 2015 sur la « Casa de Valonia » située à la Havane, vous me répondiez que cette maison n'impliquait aucuns frais de fonctionnement et d'investissement pour la Région. Pour rappel, la Région wallonne avait investi 700.000 euros dans cet immeuble cubain en 2006. WBI continue aujourd'hui de poursuivre des actions en faveur de la promotion de la bande dessinée belge notamment. Toutefois, le site internet de WBI mentionne qu'une adresse pour la représentation de Wallonie-Bruxelles à Cuba, il s'agit de l'Ambassade de Belgique.

Monsieur le Ministre-Président peut-il nous dire pourquoi « la Casa de Valonia » n'est pas utilisée comme siège de WBI à Cuba ? Et comme vitrine de notre Région ? Quant aux frais de fonctionnement et les investissements liés à cette maison, doit-on en conclure qu'ils sont à charge des Cubains ? Monsieur le Ministre-Président peut-il nous dire si d'autres bâtiments de La Havane ont été restaurés, ou le sont encore aujourd'hui, par la Wallonie ?

De manière générale, comment les activités à la « Casa de Valonia » et l'action de WBI à Cuba sont-elles coordonnées dans le cadre de l'Accord-cadre de coopération de 2002 ?

M. BOUCHEZ, sur « la procédure de sélection suite au deuxième appel à projets des fonds FEDER-FSE »

Pour la programmation 2014-2020 des fonds FEDER-FSE, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont lancé leur deuxième appel à projets depuis le 1^{er} décembre 2015 jusqu'au 19 février 2016 dernier. Les mesures concernées se concentrent sur l'enseignement performant, les dispositifs d'insertion sur le marché de l'emploi et de formation en Wallonie, le développement des projets de recherche avec une orientation « smart cities », la transition bas carbone des entreprises, etc.

Comme pour le premier appel, une task force composée d'experts du monde universitaire et de représentants du monde de l'entreprise remettra un avis au Gouvernement sur les projets à sélectionner.

Monsieur le Ministre-Président peut-il nous dire quand la task force devrait-elle aboutir dans la proposition de sélection ?

La composition de la task force sera-t-elle similaire à celle ayant procédé à la sélection des projets issus du premier appel à projet ?

Le focus sera-t-il mis sur les liens entre les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie dans le processus de sélection des projets, visant à renforcer par exemple les liens entre l'enseignement et l'économie ?

Monsieur le Ministre prévoit-il, à nouveau, de retenir ou renforcer des projets dérogeant à la sélection de la task force afin de tenir compte des effets multiplicateurs qu'ils pourront produire ? Comment pourra-t-il assurer toute la transparence dans ces décisions dérogeant à la task force ? Une justification précise et fournie, avec les commentaires des experts de la task force, sera-t-elle communiquée pour chaque projet retenu en dehors du cadre tel que défini par la task force ?

Patricia Potigny, sur le programme Min Ajliki.

En 2013, sous l'impulsion de l'APEFE (Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger), démarrait le projet pilote Min Ajliki.

Ce programme belgo-marocain vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans 3 grandes villes que sont Casablanca, Tanger et Meknès.

Toute femme ayant une activité entrepreneuriale ou souhaitant développer un projet peut faire appel à ce programme pour être soutenue dans ses démarches au travers de formations, d'incubateurs d'entreprise, d'accompagnement personnalisé dans un espace de co-working.

Lors de votre visite officielle au Maroc, vous souhaitez, outre le renforcement des liens économiques et culturels, mettre en avant ce projet de coopération entre nos deux nations. Qu'en est-il ?

Alors que l'expérience doit se clôturer en 2016, que peut-on déjà retirer comme conclusions ? Quel est le sentiment général des partenaires dont l'AFEM (Association des Femmes Chefs d'Entreprise du Maroc) ? Les objectifs ont-ils été atteints ?

Peut-on d'ores et déjà dire si Min Ajliki sera reconduit au terme de l'année et élargi à d'autres grandes villes tel que cela était souhaité ?

M. BOUCHEZ, sur « la promotion de la Wallonie à l'international »

Monsieur le Ministre-Président était intervenu dans le Financial Times en novembre 2015 et avait tenu des propos peu flatteur pour l'action du Gouvernement fédéral. Ainsi, la presse invitait au questionnement suivant : « un entretien accordé à un grand quotidien international en échange du paiement d'espace publicitaire doit-il rester purement et simplement un espace de promotion pour une région ? »

Que répond Monsieur le Ministre-Président à ce questionnement ?

Jean-Luc Crucke, sur "La surveillance du Federal par le CFFW"

Dans une récente interview radiophonique matinale, le Ministre-Président a regretté que les politiques de l'entité fédérale perturbe le redressement de la Wallonie et à émis le souhait de confier, au Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie dont il vante la neutralité, la mission "d'objectiver l'impact réel et chiffré des décisions du Federal et de l'Europe sur la Wallonie. Le CFFW jouerait ainsi le rôle d'une Commission de vigilance.

Le Ministre-Président peut-il préciser son point de vue et l'ambition qui est la sienne ?

Convient-il de modifier le décret du 22 juillet 2010 pour ce faire ?

Qu'est ce qui justifie chez le Ministre-Président la confiance absolue qu'il semble vouloir attribuer au CFFW ?

De quand date le dernier rapport annuel du CFFW transmis au gouvernement wallon ?

Pourquoi ces documents ne sont-ils pas communiqués au Parlement ?

Le Ministre-Président ne considère-t-il pas que l'indépendance du CFFW serait plus objectivement reconnue si sa composition relevait moins du gouvernement et plus du parlement ?

Pour rechercher l'objectivité dont semble vouloir se parer le Ministre-Président, n'est-ce pas d'une commission de vigilance mixte (Federal-Fédéré) dont il faudrait pouvoir disposer ?

Jean-Luc Crucke, sur « L'image de marque de la Wallonie »

Les malversations dénoncées au sein du SPW et l'absence de suivi des recommandations soulevées depuis des années par la Cour des Comptes dévalorisent, malheureusement à juste titre, l'image de marque de la Wallonie !

Quelle est l'analyse du Ministre-Président ? Comment aborde-t-il la question et quelles sont les remises en cause sur lesquelles il se montre disposé à travailler ? Quelle pérestroïka accepte-t-il d'engager ? Quelles garanties donne-t-il à l'opposition pour qu'elle puisse y être associée et disposer des moyens nécessaires à exercer son rôle critique ?

Le Ministre-Président n'a-t-il pas le sentiment que c'est, une fois de plus et de trop, le procès de la POLITISATION de l'Administration qui est en cause ? Bien que souvent dénoncée, le Ministre-Président accepte-t-il de reconnaître que les mesures réellement prises ont été trop pelliculaires et peu substantielles ? Comment engager une révolution de la gouvernance publique et profiler l'Administration dans une dynamique du XXIème siècle ? Comment mettre fin aux privilèges et écarter les parvenus ?

Quand le gouvernement lui-même mettra-t-il fin au cumul entre une fonction ministérielle et une participation à l'exécutif local, véritable source potentielle de conflits d'intérêts ?

Jenny Baltus-Möres, sur les deux politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Je sais que vous êtes en charge de nombreuses compétences, mais j'espère que malgré cela vous n'avez pas oublié qu'à l'occasion de la matinée d'étude organisée le 6 mars 2015 pour la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Gouvernement présentait le Gender Mainstreaming Wallon – « Plan Genres » pour lequel chaque ministre doit s'atteler à combattre les inégalités entre les hommes et les femmes dans leurs matières respectives en faisant un focus sur deux mesures phares.

Depuis un an, vous travaillez, je suppose, à l'instauration et à la traduction de ces mesures sur le terrain. Toutefois, nous n'en voyons pas l'application concrète et palpable... Et cela nous inquiète fortement Monsieur le Ministre et encore plus depuis les déclarations de l'Administrateur général de l'IWEPS, Monsieur Sébastien Brunet.

Au vu de ces déclarations, pourquoi n'envisagez-vous pas de procéder à un engagement supplémentaire, au minimum, au sein de l'IWEPS afin de s'atteler en particulier à la mesure que vous avez sélectionnée pour le Plan genre, à savoir le développement des statistiques sexuées et des indicateurs de genre ? Votre choix est d'autant plus étonnant que le budget de l'IWEPS est en augmentation de 542 000 pour cette année. Cela veut-il dire que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une priorité pour vous et votre Gouvernement ?

Monsieur le Ministre-Président, la bonne mise en œuvre des mesures prises par vos collègues Ministres dans le cadre du Plan genre dépend largement de ces statistiques produites par cette institution sous votre tutelle !

Je compte sur vous, Monsieur le Ministre-Président, afin que la production des statistiques ventilée par sexe devienne bel et bien une réalité en Wallonie !

Je vous remercie pour vos réponses

Carine LECOMTE sur le Plan Pluies

Nous vous interrogeons, mes collègues et moi, le 30 novembre dernier, lors de l'analyse du budget 2016, sur l'état d'avancement du Plan Pluies en Wallonie.

Vous m'informiez alors qu'une enquête publique était en cours et que la clôture de celle-ci s'effectuait le 8 janvier - je vous cite "dès que l'enquête publique sera terminée, le plan sera approuvé par le Gouvernement wallon, en sorte que nous puissions le soumettre à la Commission européenne pour reporting avant le 22 mars et donc nous serons dans les délais octroyés par la mise en œuvre de la directive européenne. Le bilan des activités du groupe de travail « inondations » sera, lui, finalisé à la fin du premier trimestre"

Le Ministre-Président peut-il me communiquer les résultats de l'enquête publique? Dans un souci de ponctualité en regard au reporting prochain de la Commission Européenne, peut-il également m'informer sur l'état d'avancement de la validation de ce Plan Pluies par le Gouvernement? Un point (A5) est par ailleurs inscrit à l'ordre du jour du Conseil des Ministres de ce 10 mars, celui-ci correspond-t-il bel et bien à l'approbation du Plan et ce, dans le respect des consignes instruites par la Directive?

Le Parlement recevra-t-il copie du bilan des activités du groupe de travail "inondations" attendu pour la fin du mois?

Plus généralement, le Ministre-Président peut-il me dire quels ont été les aménagements construits durant l'année 2015 et quelles sont les orientations prises pour l'année 2016?

Patrick Lecerf, sur pilotis en zone inondable

L'Avenir dans son édition du 26 février mettait en avant le projet de maisons sur pilotis sur la commune d'Oreye. L'idée est de protéger les futures habitations de cette zone faiblement inondable des montées des eaux, en surélevant les habitations.

Est-ce une solution que vous préconisez dans les zones à faible risque d'inondation ?
Comptez-vous traduire cela dans un guide de bonnes pratiques à suivre dans ces zones inondables d'aléa faible ?